



Informations communales

Recyclage du PET

Seules les bouteilles à boissons et de lait en PET sont admises dans les containers de recyclage. Régulièrement, nous retrouvons dans les containers des objets qui n'y ont pas leur place : bouteilles d'huile et de vinaigre, bouteilles de shampoing et produit de douche, gobelets de yaourt, barquettes de viande, téléphones, etc...).

La commune ne participe pas à la collecte des plastiques; ces déchets doivent par conséquent être éliminés dans les sacs Celtor ou rapportés dans les grandes surfaces.

Foire de Chandon – Fermeture de route

Le pont sur la route Saicourt-Reconvilier est limité aux véhicules d'un poids maximal de 3.5 tonnes et d'une largeur maximale de 2,2 mètres. La route Saicourt-Reconvilier sera interdite, fermée à la circulation (sauf riverains) du mardi 26 au samedi 30 août 2025. Une signalisation temporaire sera mise en place. Les personnes contrevenantes seront dénoncées, mises à l'amende et leurs véhicules seront mis à la fourrière à leur charge.

Fermeture du bureau municipal

En raison de la Foire de Chandon, le bureau municipal sera fermé le lundi 1^{er} septembre 2025.

Fuet, le 27 août 2025

Conseil municipal